



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1315
29 November 2018

FRENCH
Original: ENGLISH

1205^e séance plénière
Journal n° 1205 du CP, point 11 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1315
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE À
SKOPJE

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE à Skopje jusqu'au
31 décembre 2019.